

Préavis municipal n°2025-XX

L'ASSAINISSEMENT DE NOS CONDUITES D'EAU
POTABLE SUR LA RUE DU MOLAGE DANS LE CADRE
DES TRAVAUX DE DEPLOIEMENT DU CHAUFFAGE A
DISTANCE



Rapport complet de l'évaluation

Informations générales page 2

Synthèse page 3

Évaluation des critères page 4

Références page 6



Informations générales

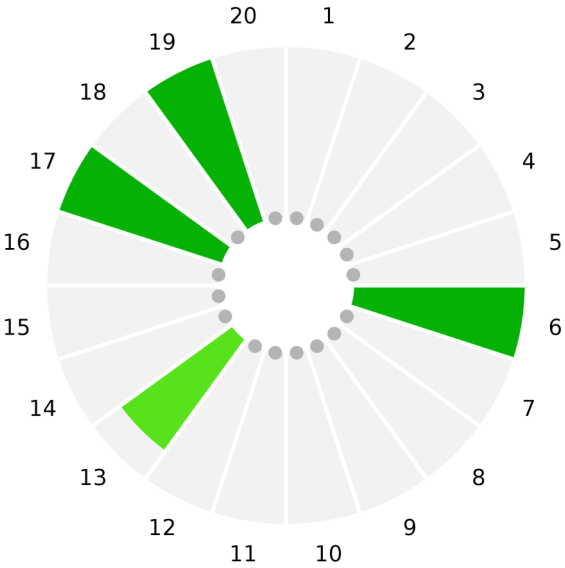
Porteur de projet

Informations sur le projet



Synthèse

1. Mobilité	●	11
2. Utilisation du sol	●	11
3. Qualité de l'air extérieur et intérieur	●	11
4. Cadre de vie et espace public	●	11
5. Énergie	●	7
6. Changements climatiques et risques	●	13
7. Diversité biologique et espace naturel	●	15
8. Qualité du sol et de l'eau	●	6
9. Création de richesse	●	8
10. Conditions cadre pour l'économie	●	9
11. Résilience économique	●	8
12. Compétitivité de l'économie et innovation	●	9
13. Consommation de ressources	●	12
14. Formation et éducation	●	4
15. Égalité des chances	●	10
16. Cohésion sociale	●	10
17. Santé et prévention	●	3
18. Culture, sport et loisirs	●	3
19. Gestion publique	●	16
20. Gouvernance et partenariat	●	16



- Légendes
- Défavorable
 - Défavorable avec points favorables
 - Moyen
 - Favorable avec réserves
 - Favorable
 - Pas concerné
 - À approfondir

Évaluation des critères

1. Mobilité	 Pas concerné	11 
2. Utilisation du sol	 Pas concerné	11 
3. Qualité de l'air extérieur et intérieur	 Pas concerné	11 
4. Cadre de vie et espace public	 Pas concerné	11 
5. Énergie	 Pas concerné	7 
6. Changements climatiques et risques	 Favorable	13 

Évaluation de l'impact

La pose de conduites en PE rendra le réseau moins vulnérable à d'éventuels mouvements de terrain ou changements de températures. Les fuites constatées actuellement sur ce tronçon devraient ainsi être évitées.

7. Diversité biologique et espace naturel	 Pas concerné	15 
8. Qualité du sol et de l'eau	 Pas concerné	6 
9. Création de richesse	 Pas concerné	8 
10. Conditions cadre pour l'économie	 Pas concerné	9 
11. Résilience économique	 Pas concerné	8 
12. Compétitivité de l'économie et innovation	 Pas concerné	9 
13. Consommation de ressources	 Favorable avec réserves	12 

Évaluation de l'impact

Le polyéthylène (PE) peut être facilement recyclé en fin de vie.

Potentiel d'amélioration

Tuyaux en PE recyclé

14. Formation et éducation	 Pas concerné	4 
15. Égalité des chances	 Pas concerné	10 
16. Cohésion sociale	 Pas concerné	10 
17. Santé et prévention	 Favorable	3 

Évaluation de l'impact

Les conduites d'eau en fibrociment de moins de 150mm ne contiennent plus d'amiante depuis 1991 seulement. Il est donc probable que toutes les conduites "eternit" posées entre 1956 et 1990 contiennent de l'amiante. Des fibres peuvent être mobilisées et se retrouver en très faible quantité dans l'eau potable. D'après l'état actuel des connaissances, cela ne présente pas de danger pour la santé. Il en va de même pour les conduites en fonte dont les revêtements peuvent libérer des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans l'eau potable. Ces derniers ont un effet cancérogène sur le long terme et peuvent augmenter le risque de maladies cardiovasculaires. Bien qu'elles puissent libérer des perturbateurs endocriniens, les conduites en polyéthylène présentent le moins de risques pour la santé de la population.

Recommandations et observations

Les conduites contenant de l'amiante présentent un danger accru lors du démontage. Les mesures de protection de la population et des travailleurs doivent être respectées: zone de danger bloquée sur un rayon important, humidification du tuyau et des gravats, masque FFP3 et combinaisons à usage unique de catégorie 3 type 5/6 pour les travailleurs. Si les conduites sont sciées, de très fortes concentrations de fibres d'amiante sont attendues. Dans ce cas, les travaux doivent être effectués par des entreprises reconnues par la Suva. Les déchets amiantés devront être éliminés conformément aux prescriptions du Canton de Vaud.

18. Culture, sport et loisirs	 Pas concerné	3 
19. Gestion publique	 Favorable	16 

Évaluation de l'impact

Les conduites actuelles sont amorties depuis longtemps. Leur remplacement dans le cadre d'un chantier commun avec au moins un privé (Satom SA) permet de réduire les coûts de renouvellement des infrastructures.

20. Gouvernance et partenariat	 Pas concerné	16 
--------------------------------	--	--

Références

17 ODD Agenda 2030

-  1 Pas de pauvreté
-  2 Faim «zéro»
-  3 Bonne santé et bien-être
-  4 Éducation de qualité
-  5 Égalité entre les sexes
-  6 Eau propre et assainissement
-  7 Énergie propre et d'un coût abordable
-  8 Travail décent et croissance économique
-  9 Industrie, innovation et infrastructure
-  10 Inégalités réduites
-  11 Villes et communautés durables
-  12 Consommation et production responsables
-  13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
-  14 Vie aquatique
-  15 Vie terrestre
-  16 Paix, justice et institutions efficaces
-  17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

